

AUTOMNE 2009

La Gazette Eclaronnaise

Bulletin d'information de la Commune d'Eclaron Braucourt Sainte-Livière

Le mot du Maire



La mise en place d'un groupe scolaire évolutif, de 10 classes au départ, comprenant maternelles et primaires avec périscolaire et cantine intégrant la démarche « Haute Qualité Environnemental » (H.Q.E) pour un budget d'environ 4 000 000 euros constitue un projet exceptionnel pour l'équipe ?

du Conseil mais nécessite une attention toute particulière. Vous en avez déjà entendu beaucoup parlé, aussi, il me paraît utile d'en préciser les différentes étapes.

Après le choix d'un programmiste, en l'occurrence la société Asciste de Reims, nous avons connu une période de concertation entre élus, enseignants, parents d'élèves, tant au niveau de la fonctionnalité des bâtiments que de la démarche H.Q.E. Les conclusions permirent au programmiste de finaliser un cahier des charges nécessaire au lancement d'une consultation d'appel à candidatures concernant la maîtrise d'œuvre avec concours restreint. Quarante quatre architectes de toute la France postulèrent. Un jury spécialement constitué comprenant élus, trois architectes diplômés et indépendants a sélectionné trois cabinets en architecture. Ces derniers planchent actuellement au travers d'un concours pour nous présenter une esquisse avancée. Courant Octobre 2009, l'un d'entre eux sera retenu. Ce sera le maître d'œuvre chargé du projet définitif. Trois mois, pendant laquelle la concertation sera encore possible, seront nécessaires pour permettre de définir et de préciser les différents lots et de lancer l'appel d'offres pour le choix de l'entreprise.

Avec des travaux débutant en juin 2010, l'inauguration reste fixée en septembre 2012, le planning demeure serré mais jouable.

Monsieur Le Maire

MESURES DE PREVENTION ET PROTECTION DES PERSONNES CONTRE LES CHIENS DANGEREUX

La Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 a introduit une formation des propriétaires des chiens visant à les sensibiliser aux risques que présente un chien dangereux et les informer des bonnes pratiques en matières de prévention des accidents.

Il est rappelé que les propriétaires concernés devront être en possession d'un permis de détention au plus tard le 31 décembre 2009. La délivrance du permis de détention se fera par Le Maire sous réserve de production de pièces justificatives dont la liste est disponible en Maire.

La formation dont le contenu a été défini par arrêté ministériel est obligatoire pour :

- Tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de première et deuxième catégories ;
- Les propriétaires ou détenteurs d'un chien qui serait désigné par le maire ou le préfet, en application de l'article L 211-11 du code rural, parce que leur chien est susceptible de présenter un danger ;
- Les propriétaires ou détenteur d'un chien qui serait désigné par le Maire ou le Préfet en application de l'article L 211-14-2 du code rural, parce que leur chien a mordu une personne

Arrêté n° 2445 portant liste des formateurs habilités à délivrer des formations aux propriétaires ou aux détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie :

M. DUPONTGRAND Patrice 18, petite rue 52230 EPIZON - lieu de formation SUZANNECOURT

M. FLOC'H Gwenaël lieu dit « les Corvées » 52100 MOESLAINS - lieu de formation MOESLAINS

Il vous est demandé de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de respecter ces directives afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur.

C'est notre vie ... c'est notre histoire.

En ce temps làEn ce temps là, je n'avais pas quatorze ans et notre village ne ressemblait que de très loin à ce qu'il est aujourd'hui. Bien sûr les grandes familles étaient déjà là et leurs belles demeures aussi. Pourtant la vie et surtout le travail ne présentaient pas le même visage. Par exemple, il y avait onze cultivateurs et une minoterie.

J'habitais le quartier de la gare. A 5h du matin, un train de voyageurs partait pour Troyes ou pour Paris, via St-Dizier; et l'on voyait son retour vers 19 heures. Une autre ligne reliait St-Dizier à Doulevant le Château : on l'a supprimée vers 1950. Le long des quais, outre les voitures de première, deuxième ou troisième classe se succédaient wagons à bestiaux et transports de marchandises. Non loin de là, se trouvaient les entrepôts d'un marchand de vins. Je me souviens bien des noms : Bertrand Lucot et Chaussey, Il y avait six employés qui s'affairaient autour de grands fûts de chêne.

Sur la place de la gare, il y avait un café restaurant qui servait de buffet de la gare et ne désemplissait pas. La distillerie existait déjà ; elle appartenait à Messieurs Tschiember et Diot et produisait principalement du sucre roux. On trouvait également une scierie, celle d'Alfred Didelot. Pour faire fonctionner leurs machines-outils, les entrepreneurs avaient installé une roue en bois qui utilisait la force motrice de l'eau.

Sur l'ancien canal, on trouvait des écluses et un genre de pont levis gouverné depuis une maison dans le même style que celle du garde barrière du chemin de fer. Elle est toujours là ; c'est la maison de monsieur Weis. Mais le pont levis a été remplacé par un pont fixe.

Une fois l'an, en été, une péniche théâtre s'arrêtait au village et les gens accouraient de partout pour se distraire. Et en automne, vers le mois d'octobre, les navires hollandais venaient prendre livraison des carpes tirées des étangs du bassin du Der, Ils tendaient de grandes bâches en travers des péniches et y mettaient l'eau des étangs pour garder le poisson vivant.

A cette époque, on ne manquait pas d'activité dans le village. Outre l'agriculture qui faisait vivre bien des familles, il y avait des forgerons. Je me souviens des frères ou des cousins Collinet qui ferraient les chevaux et charronnaient à côté de l'actuelle Petite Auberge et, aussi rue de la Halle. Le village comptait aussi des peintres en bâtiment : les Rossi, Vauthier, Thomassin, Et aussi deux cordonniers, Martin et Mécrin, ainsi qu'un sellier bourrelier, Monsieur Despocq qui vendait des souliers, des guêtres et des élastiques !

Je n'oublierai pas de parler de l'entreprise Briffoteaux. A l'époque, c'était une manufacture de roue en bois et pendant la guerre de 14, l'usine travailla pour l'armée. Elle fabriquait des voiturettes porte-munitions. Elle fabriquait aussi des roues de 75 Schneider modèle 1912 pour l'artillerie. Pendant la guerre, je travaillais à la laiterie Magi. Devant le grand porche de la maison des Rothschild on dépeçait le gibier ramené des chasses dans les forêts du Der, Car en ce temps là le sanglier abondait dans nos bois et les gens du pays en raffolaient. Les Rothschild avaient aussi un rendez-vous de chasse, le Pavillon de Nemours qui a été détruit en prévision de la construction de l'étang de Champaubert. En face de la maison des Rothschild, l'actuelle maison qui abrite la banque, la Bibliothèque pour Tous et la boutique pour les pêcheurs, appartenait à un producteur de champagne rémois. Plus tard elle a abrité le patronage.

En dehors du travail, il nous restait parfois du temps pour le spirituel. Lors des processions, on promenait le curé sous un dais tenu par quatre personnes, de jeunes gens ou peut-être bien des enfants sages. Et l'on allait vers la Croix de Mission sur la route de Montiers en Der auprès de laquelle les enfants des grandes familles avaient édifié un reposoir. Tous les habitants jetaient des fleurs et des herbages sur le passage du cortège. A la fête Dieu, en juin, on jetait de belles pivoines.

A coté de tout cela, Eclaron était une ville commerçante avec plusieurs épiceries et de nombreux cafés.

Je me souviens encore de cette "Revue d'Eclaron" rédigée par des élèves officiers et dont le sous-titre était, "Éclairons-nous !". C'était une satire des personnages importants du village On n'en tira que peu d'exemplaires,

En ce temps la, la vie n'était pas toujours rose, mais l'on savait prendre son temps, à cause ou peut-être grâce au travail qui nous prenait dès notre plus jeune âge. Et le chômage n'existait pas.**C'était dans les années « quatorze »**

Extraits de : Dans la boîte aux souvenirs de Monsieur Emile PARMENTIER

La vie associative sportive : le football à Eclaron

Une association forte de ses 249 licenciés au total dont :

75 seniors - 41 dirigeants - 1 entraîneur technique - 2 éducateurs fédéraux
130 jeunes pour l'école de football

L'ensemble des licenciés représente pour la **catégorie senior** : 2 équipes en « Ligue Champagne-Ardenne » et 2 équipes en « District Haute-Marne ».

Pour **l'école de football** : 2 équipes en Ligue Champagne-Ardenne - 2 équipes en District Haute-Marne Excellence - 1 équipe en District Haute-Marne Honneur - 4 équipes de plus jeunes en foot animation → Soit au total, **13 équipes** qui évoluent sur différents Championnats.

Ancienne appellation	Nouvelle appellation	Année de naissance	Jours et Heures d'entraînement	Nombre d'équipes	Entraîneurs Dirigeants
Débutants	U7-U8-U9	2001-02-03 et 2004 à partir de 6 ans	Mercredi De 10 H à 12 H	3	Maurice Jourdain - Gérard Croissant
Poussins	U10-U11	1999-2000	Mercredi De 10 H à 12 H	1	Sébastien Ménissier
Benjamins	U12-U13	1997-1998	Mercredi De 14 H à 16 H	1 en District Excellence	Philippe Steib
Moins de 13 ans	U14-U15	1995-1996	Mercredi De 14 H 30 à 17 H	1 en Ligue 1 en District	Eric Bell- Emmanuel Carlier
Moins de 15 ans	U16-U17	1993-1994	Mercredi De 14 H 30 à 17 H	1 en District Excellence	Patrice Chevalier- Laurent Boulet
Moins de 18 ans	U19	1991-1992	Mercredi à 18 H 30	1 en Ligue	Julien Ravel- Jean-Louis Huel

EDUCATIONL'INFORMATIQUE DANS L'ECOLE

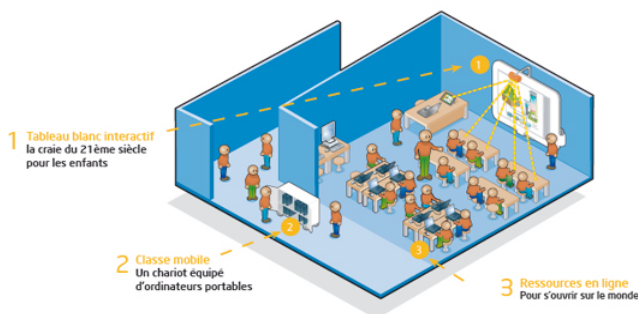
Ecole Numérique Rurale

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, le ministère de l'éducation nationale a annoncé le 31 mars dernier, le plan «Ecole Numérique Rurale » qui prévoit d'allouer une enveloppe budgétaire de 50 millions d'euros pour le développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, et ce exclusivement pour les écoles rurales de moins de 2.000 habitants.

L'enjeu de ce plan est de combattre la fracture numérique dès l'école primaire, véritable parent pauvre en matière d'équipement numérique. En outre le gouvernement veut donner la possibilité à chaque élève d'avoir accès à des outils numériques et par la même occasion, de lutter contre les disparités régionales encore très marquées en France.

Après un travail conjoint entre l'école primaire et la commune, notre dossier a été retenu (avec 35 communes Haut-Marnaises). Le choix de notre école a tenu compte des engagements conjoints de la commune (respect du cahier des charges) et l'équipe pédagogique (engagement sur la formation et l'utilisation des ressources).

La classe numérique



Notre école sera donc équipée prochainement d'un tableau blanc interactif (TBI) d'une classe mobile (chariot de 16 ordinateurs portables) et d'un serveur. Cet équipement est très supérieur au minimum demandé par l'inspection académique (1 tableau interactif et 8 ordinateurs).

Le coût de cet investissement s'élève à 22.130,00 € subventionné à hauteur de 9.000,00 €. Après remboursement de la TVA, il restera à la charge de la commune le somme de 9.503,00 €.

La statue de la Sainte Vierge qui a été transportée par la grue servant au montage du clocher de l'Eglise depuis le jardin de la cure jusqu'à l'angle du transept nord et de la nef a été sculptée par Léopold GEISSINGER, sculpteur et organiste à Eclaron au 19^{ème} siècle. Grâce à la patience des ouvriers municipaux elle a retrouvé sa splendeur d'antan, merci à eux.

*A l'arrière de la stèle, une plaque porte une inscription en latin relevée par **Ph. Et GH.** Delorme et envoyée pour traduction à l'Abbé Bertrand de Hédouville, Abbaye de Randol.*

L'An du Seigneur 1858, le 17 des Ides de mai

Aucours du jubilé

Par Sa Sainteté Pie IX, Souverain Pontifs

A la Ville (de Rome) et au monde

En action de grâces

Les Révérends Pères Nicolas et Marc, de la

Congrégation

du Très Saint Rédempteur

Assurant la prédication,

Cette statue de la Bienheureuse

Vierge marie Immaculée,

Donnée pieusement par D.C.M Jean-Baptiste

Buron

Curé d'Eclaron depuis l'an 1834,

En présence d'un nombreux clergé

Et d'un nombre considérable des citoyens de

ce lieu,

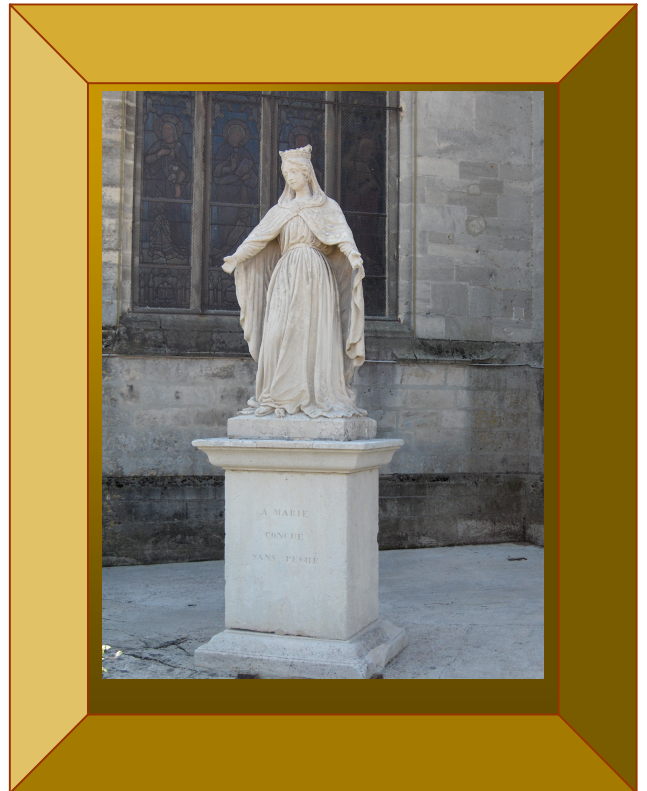
Ainsi que de toute une foule,

Par le Révérendissime Monseigneur Jean

Jacob Marie Antoine GUERRIN

Evêque de Langres

A été solennellement hénite



PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES :

Loto foot : le 31 octobre à la salle des fêtes - Eclaron ;

Club loisirs : le 08 novembre - Eclaron ;

Marché de Noël : le 28 et 29 novembre - Ecole maternelle - Eclaron ;

Téléthon : le 05 et 06 décembre - Saint-Livière ;

Loto foot : le 19 décembre à la salle des fêtes - Eclaron.